



LA SOCIÉTÉ  
DE DÉVELOPPEMENT  
CULTUREL DE TERREBONNE

## COMMUNIQUÉ

pour publication immédiate

**LA MINISTRE D'ÉTAT À LA CULTURE ET AUX COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, MADAME DIANE LEMIEUX, ANNONCE SON ACCORD DE PRINCIPE AU VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DE 4,3 MILLIONS POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU THÉÂTRE À TERREBONNE AU COÛT TOTAL DE 6,1 MILLIONS.**

**(TERREBONNE, LE 28 JANVIER 2002)** – La Société de développement culturel de Terrebonne et la Ville de Terrebonne ont eu la grande joie d'apprendre que la ministre d'État à la Culture et aux Communications du Québec, madame Diane Lemieux, a fait inscrire le projet de construction du Théâtre du Vieux-Terrebonne pour une somme de l'ordre de 4 289 900 \$ sur la liste des investissements à considérer dans le cadre du Plan d'accélération des investissements publics. Grâce à cet accord de principe issu du plan d'action de la Ministre « *Agir en culture et en communication* », la Sodect pourra initier son projet, d'un coût total de 6,1 M\$, en procédant, par concours d'architecture, au choix de la firme d'architectes qui aura à préparer les plans et devis d'exécution de cette nouvelle salle de spectacle. Celle-ci devra s'inscrire dans le plan d'aménagement de la Ville de Terrebonne pour le quadrilatère St-Pierre et Ste-Marie, le tout en cohérence et en continuité avec le site historique de l'Île-des-Moulins et le Vieux-Terrebonne. Ce projet insufflera un essor extraordinaire au développement culturel, économique et touristique de Terrebonne. Les citoyens de la nouvelle grande Ville de Terrebonne en seront les premiers grands bénéficiaires.

### **DU RÊVE...**

C'est en 1993 que l'idée d'un nouveau théâtre a germé au sein du conseil d'administration de la Société de développement culturel de Terrebonne. De nombreuses démarches ont par la suite été entreprises pour sensibiliser tous les intervenants, municipaux et gouvernementaux, à la nécessité d'avoir un « nouveau » Théâtre du Vieux-Terrebonne. On se souviendra que la bâtisse qui abrite l'actuel théâtre, outre les rénovations faites en 1987 et 1989, date de 1947. Les infrastructures et l'équipement technique sont désuets et ne suffisent plus à accueillir la clientèle sans cesse croissante du TVT et les productions d'envergure.

### **... À LA RÉALITÉ!**

L'étroit partenariat qui s'est développé entre la Ville de Terrebonne, la Sodect, le ministère de la Culture et des Communications et madame Jocelyne Caron, députée de Terrebonne et secrétaire d'État à la Condition féminine, et les efforts que tous et chacun ont déployés dans ce dossier, ont finalement porté fruit. Grâce à cet accord de principe, les citoyennes et citoyens de la région des Moulins auront, dans un avenir prochain, accès à une salle de spectacle à la mesure de leurs attentes et la Société de développement culturel de Terrebonne pourra poursuivre sa mission de diffusion et de production des arts de la scène dans les meilleures

conditions. Pour la Ville de Terrebonne, le nouveau théâtre s'inscrit dans un plan d'aménagement qui se veut avant tout un projet d'intégration à l'extraordinaire environnement du Vieux-Terrebonne et une solution optimale en réponse aux divers dossiers concernant ce quartier.

### **ÉCHÉANCIER PRÉVU**

Dès le mois de février, l'on procédera à l'embauche d'un gestionnaire de projet puis on lancera le concours d'architecture qui devrait se terminer en octobre 2002. Dès cette date, l'appel d'offres auprès des entrepreneurs pourra être lancé et le projet pourra alors faire l'objet d'une annonce de subvention afin que les travaux puissent débuter. Ceux-ci commenceront à la fin de cette année si Dame Nature le permet, ou au printemps 2003 pour se terminer à l'automne 2003. La Société de développement culturel de Terrebonne souhaite ardemment que la décision de la Ministre soit prise dès octobre 2002 afin que l'on puisse respecter l'échéancier prévu.

### **REMERCIEMENTS**

Dans son allocution, le président de la Société de développement culturel de Terrebonne, monsieur André Shatskoff, a tenu à remercier, entre autres, la ministre d'État à la Culture et aux Communications, Madame Diane Lemieux, pour avoir fait du dossier du Théâtre du Vieux-Terrebonne un dossier prioritaire; Mme Jocelyne Caron, députée de Terrebonne et secrétaire d'État à la Condition féminine pour son engagement envers la culture et le travail remarquable accompli auprès des hautes instances politiques québécoises; Monsieur Jean-Marc Robitaille, maire de Terrebonne pour la confiance qu'il accorde à la Sodect et la détermination avec laquelle il n'hésite pas à défendre les nombreux projets de celle-ci; et Mme Suzanne Aubin, directrice artistique et administrative du Théâtre du Vieux-Terrebonne pour avoir, dès le début, défendu le dossier avec passion et énergie.